

# Mobilisation de l'Association Cotonnière Africaine (ACA) pour les ateliers régionaux du Programme tous ACP en Afrique

## Compte rendu de la participation du COS aux sixièmes journées annuelles de l'Association Cotonnière Africaine (Lusaka – Zambie, 13-14 mars 2008)

000000

|  |              |
|--|--------------|
| <b>Sommaire .....</b>  | <b>Pages</b> |
| 1) Cadre et objectif .....   | 1            |
| 2) Activités .....   | 1            |
| 3) Préoccupations de l'ACA.....  | 3            |
| 4) Décisions urgentes à prendre par le COS et l'Unité de Coordination du Programme ..... | 4            |
| 5) En conclusion.....  | 4            |

### 1) Cadre et objectif

La participation du COS aux sixièmes journées annuelles de l'Association Cotonnière Africaine a été décidée au cours du Comité de pilotage du Programme tous ACP du 1<sup>o</sup> février 2008<sup>1</sup> et validée ensuite par le COS lui-même dans le cadre de la fiche 3 portant sur les contributions du COS au Programme tous ACP.

L'objectif était de mettre à profit toutes les rencontres importantes des acteurs de la filière cotonnière africaine, en l'occurrence ici l'ACA :

1. D'une part, pour communiquer sur les enjeux des ateliers régionaux de lancement, les informer sur les activités du Programme tous ACP et du COS, et le plan d'action du partenariat UE-Afrique pour le développement du coton.
2. D'autre part, pour identifier les modalités de prise en compte de leurs préoccupations en vue de leur mobilisation et implication dans les ateliers de lancement du Programme tous ACP et dans les activités du COS.

La délégation du COS était composée de Monsieur G. B. DAGNON, membre du COS représentant les producteurs et Monsieur F. BERTI consultant du COS.

### 2) Activités

Les journées ont réuni plus de 150 participants. La thématique des travaux portait sur les libéralisations/privatisations des filières cotonnières africaines. Les participants ont présenté et débattu sur les processus, le bilan et les perspectives des privatisations/libéralisations des filières cotonnières africaines en cours dans différents pays : Bénin, Cameroun, Mali, Ouganda, Sénégal, Togo, etc. Des communications additionnelles ont été faites à propos des perspectives du cycle de DOHA par IDEAS, de l'Université Coton par l'APROCA, de la situation et des perspectives du marché international (Gérald ESTUR) et des bonnes pratiques de préservation de l'environnement en zone cotonnière en Zambie.

Globalement, les communications et les débats ont abordé sous différents angles les questions de productivité et de compétitivité y compris la qualité du coton africain dans les contextes des libéralisations/privatisations.

---

<sup>1</sup> : Un compte rendu du dernier Comité de pilotage a été rédigé par l'Unité de coordination du Programme tous ACP.

1. Ont été mises en cause les évolutions institutionnelles des filières : certains membres de l'ACA estimant que les États manquent de volonté politique et bloquent les libéralisations/privatisations où ne jouent pas leur rôle de régulateur, d'autres que les libéralisations/privatisations n'ont pas donné les résultats escomptés ou ont plutôt induit des désorganisations des filières.
2. Les besoins de renforcement de la recherche agricole pour améliorer les rendements ont été mis en exergue, ainsi que le manque ou la non-application des réglementations.
3. Des difficultés de préfinancement des campagnes (intrants) et de remboursement des crédits par les producteurs ont été décrites comme des constats sans solutions depuis des années surtout dans les pays de l'Afrique australe et orientale où la surcapacité d'égrenage, la faible structuration des producteurs et la faible régulation dans les filières ont conduit à des pratiques de braconnage (vente parallèle).
4. Les bas prix du coton graine et le renchérissement des facteurs de production ont été présentés comme comptant parmi les principaux facteurs de baisse de revenus des producteurs, s'y ajoutant la parité euro/dollar pour les pays de la zone FCFA et l'appréciation de certaines monnaies par rapport au dollar (exemple du kwacha zambien : 3.585 kwachas = 1 USD actuellement contre 4.280 kwachas = 1 USD, il y a un an) qui provoque une érosion de la compétitivité des filières cotonnières nationales.

Outre la participation aux travaux, la délégation du COS a travaillé plus spécifiquement :

1. D'une part, avec le bureau<sup>2</sup> de l'ACA ; ce bureau est composé d'une quinzaine de membres tous responsables de société d'égrenage (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cote d'Ivoire, Mali, Sénégal, Tchad, DUNAVANT (filières d'Afrique australe et orientale, etc.).
2. D'autre part, avec des responsables de différentes structures, dont :
  - a. L'ITC (Monsieur KNAPPE), impliqué dans la mise en œuvre du Programme tous ACP ;
  - b. La Délégation de la Commission européenne en Zambie (Monsieur DELAUNAY BELLEVILLE) ;
  - c. Des traders/égreneurs opérant dans les deux régions de l'Afrique australe et orientale : DUNAVANT, CARGILL, PLEXUS, GEO COTON/ADVENS (ex Dagris) ;
  - d. L'Association Professionnelle des Producteurs Cotonniers Africains, APROCA (François TRAORE et Mamadou OUTTARA (secrétaire permanent) ;
  - e. L'Interprofession Cotonnière du Bénin, AIC (Barthélemy GAGNON, Mathieu ADJOVI et Jean Claude TALON).

Soulignons que l'Association Cotonnière Africaine (ACA) et l'Association des Producteurs Cotonniers de l'Afrique (APROCA) sont toutes deux concernées par les trois ateliers africains (Afrique du Centre, Afrique de l'ouest et Afrique australe + orientale).

Chaque séance de travail a donné lieu :

1. D'une part, à une présentation du partenariat UE-Afrique, de son plan d'action, du COS et du programme tous ACP, avec mise à disposition des interlocuteurs d'une note d'information sur le COS ;

2. D'autre part, à une information sur les enjeux des ateliers régionaux de lancement du programme tous ACP et sur les Organisations internationales impliquées, avec mise à disposition des interlocuteurs d'une plaquette du programme ;
3. Par ailleurs, à des échanges sur le contexte d'intervention de chacun des interlocuteurs et sur ses préoccupations par rapport aux ateliers ; les séances de travail avec les acteurs de l'Afrique australe et orientale ont été l'occasion de mieux comprendre la situation de la filière dans les différents pays ;
4. Enfin, à la détermination des modalités pour formaliser les accords de principe qu'ils ont tous donnés, certains sous conditions comme l'APROCA qui conditionne la mobilisation de ses membres pour les ateliers à sa "reconnaissance" par le COS (voir ci-dessous).

### 3) Préoccupations de l'ACA

La thématique des journées de l'ACA<sup>3</sup>, à savoir les libéralisations/privatisations des filières cotonnières africaines<sup>4</sup>, sera-t-elle sa préoccupation par rapport aux ateliers ? S'il n'est pas permis de l'affirmer, l'ACA devant encore réfléchir à la question, tout porte à croire à une forte probabilité que cela soit le cas. En tout cas, il ne serait pas étonnant que les libéralisations/privatisations en soit le cadre global.

Par ailleurs, l'ACA a un plan d'action qu'elle ne manquera, à juste raison, de faire valoir. Ce plan propose des actions d'appui aux filières dans le contexte des privatisations/libéralisations. De même, il comporte des commissions se chargeant, entre autres, des questions de productivité, de compétitivité et de qualité. L'ACA travaille, à la fois, à son extension en Afrique australe et orientale et aurait des relations avec les pays importateurs du coton africain (par exemple, la Chine).

Sans que l'ACA ait encore formellement exprimées ses préoccupations les ateliers régionaux, celles-ci seraient, selon la délégation du COS, les suivants :

- Les ateliers régionaux devraient permettre de travailler sur les préoccupations des filières et les financements disponibles devraient contribuer à les résoudre.
- 
- Les échanges pour formaliser ces préoccupations et les modalités pour que le Programme tous ACP les prennent en compte devraient être l'essentiel des travaux d'amont. Il s'agit de rendre décisionnels les ateliers.
- Les besoins d'information et d'appui pour préparer les ateliers. L'ACA est disposée à s'impliquer dans les ateliers régionaux sous réserve d'être saisie officiellement, c'est-à-dire que le COS l'informe formellement et qu'un dialogue soit mis en place avec elle.

En résumé, l'ACA se sentirait dorénavant concernée par le Programme tous ACP. Elle partage le souci d'une bonne préparation des ateliers mais estime que ses préoccupations spécifiques doivent être prises en compte. Enfin, les échanges ont convergé sur la nécessité de déboucher sur un cadre cohérent des appuis au coton qui soient appropriés aux filières

Pour la délégation du COS, il y a lieu de commencer à travailler rapidement avec l'ACA pour fixer les règles du jeu et l'accompagner dans la formalisation de ses attentes. Il est apparu que si les

---

<sup>3</sup> Créée en 2002, l'ACA est un cadre formel de concertation et d'action regroupant des membres actifs : les sociétés cotonnières ou les associations de celles-ci, des membres Associés : les organisations de producteurs de coton, les associations de tritrateurs ; des membres correspondants : les sociétés de transport et de transit, les sociétés d'assurance, les sociétés cotonnières étrangères et les sociétés de négoce international.

<sup>4</sup> : Le contenu des travaux des sixièmes journées de l'ACA et les fichiers récupérés feront l'objet d'un traitement spécifique qui seront mis en ligne sur le site dédié au COS.

propositions de QSA par les organisations internationales peuvent entrer dans certaines des préoccupations des acteurs privés, celles-ci se situeraient davantage dans la maîtrise de la filière, avec tout ce que cela sous-entend en terme de régulation ou de réglementation, de productivité, de compétitivité, de durabilité dans les contextes de privatisations/libéralisations en cours dans les pays africains. La gestion des risques prix et les bonnes pratiques agricoles qui sont des QSA proposées entreraient dans ce cadre mais encore faudra-t-il les mettre en perspective par rapport aux enjeux des privatisations/libéralisations.

#### **4) Décisions urgentes à prendre par le COS et l'Unité de Coordination du Programme**

1. Les lettres de confirmation et les compléments d'information pour tous les interlocuteurs, à commencer par l'ACA et les traders/égreneurs.
  - a. La délégation du COS n'ayant eu des contacts oraux qu'avec les interlocuteurs, il convient de les inviter officiellement, en leur précisant l'organisation et le programme des ateliers.
  - b. La plupart souhaite disposer du contenu des QSA et des propositions des Organisations internationales déjà impliquées dans le programme.
2. La réponse au dernier courrier de l'APROCA au COS sollicitant sa reconnaissance et sa participation au COS. Cette réponse devrait être faite rapidement, le président de l'APROCA conditionnant l'implication de sa structure à sa reconnaissance et à sa participation aux réunions du COS.
3. L'invitation des traders/égreneurs DUNAVAN, CARGILL, PLEXUS, GEO/ADVENS (ex Dagrís) et d'autre, si nécessaire, pour une séance de travail avec le COS et le Programme tous ACP et la rencontre de tous les acteurs privés de l'Afrique australe et orientale, un ou deux jours, avant l'atelier prévu.
4. Toutes les rencontres, exception faite de celle avec le Bureau de l'ACA, ont été des opportunités saisies par la Délégation du COS. En vue de prochaines missions, notamment celles en direction des pays pour la préparation des ateliers, il conviendrait de préparer des contacts avec les Délégations de la Commission et les Services de Coopération et d'Action Culture + les Délégations de l'Agence Française de Développement (AFD).
5. En vue de parachever la liste des acteurs du secteur privé à mobiliser pour les ateliers africains, un aperçu du programme et de l'organisation des travaux est nécessaire. L'Unité de coordination a-t-elle actuellement un tel document ?

#### **5) En conclusion**

Les différents entretiens démontrent la justesse de la décision du COS de mener des travaux de mobilisation des acteurs privés en amont aux ateliers régionaux. A l'analyse, tous les interlocuteurs se situeraient sur la même longueur d'onde que le dernier comité de pilotage du Programme tous ACP.

La participation de la délégation du COS aux journées aura permis de bien informer et d'échanger avec les membres du bureau de l'ACA et des principaux traders/égreneurs, non seulement sur : le Programme tous ACP, le partenariat UE-Afrique et son plan d'action, mais aussi sur les activités du COS et les enjeux des ateliers régionaux. Une plaquette du Programme tous ACP présentant les ateliers et une note d'information sur le fonctionnement et les activités du COS ont été distribuées à chaque interlocuteur et ont servi de support aux entretiens.

Pour ces interlocuteurs, la préparation en amont des acteurs privés des filières, en collaboration avec le COS et l'Unité de Coordination du Programme, doit viser leur participation active aux ateliers.

De l'avis général, ces fonds devraient moins servir aux organisations internationales qu'aux filières et être judicieusement utilisés pour répondre aux préoccupations réelles existant dans les filières. Ils souhaitent que les propositions des organisations internationales ne soient pas ficelées d'avance, qu'elles soient appropriées et que le financement prenne en compte leurs préoccupations spécifiques.

Certains ont souligné la nécessité d'être suffisamment et assez tôt informés des programmes des ateliers et d'en savoir un peu plus sur les propositions des Organisations internationales déjà impliquées dans le programme et sur les modalités pour une prise en compte de leurs préoccupations spécifiques. Leurs motivations semblent être de chercher à s'entendre sur leurs préoccupations et sur les modalités de les formaliser avec le COS et l'Unité de Coordination du Programme tous ACP.

Enfin, tous les interlocuteurs ont insisté sur le besoin de cohérence des activités du programme avec, d'une part, leurs préoccupations, et d'autre part, les actions déjà en cours dans les pays.

Cependant, compte tenu du contexte de développement des filières en Afrique australe et orientale, il apparaît nécessaire d'adopter une démarche spécifique pour la préparation de l'atelier régional prévu en Tanzanie (17-21 juin 2008).

La proposition est d'organiser à Bruxelles, préalablement à l'atelier, une journée de travail entre les traders/égreniers, le COS et l'Unité de coordination du Programme tous ACP ou bien dans un des pays de la région en y associant les organisations émergentes des producteurs cotonniers. L'idée qui avait été envisagée de travailler avec ces acteurs un jour ou deux avant le début des travaux des ateliers peut être aussi reconsidérée. C'était la formule adoptée en 2004 avec toutes les filières cotonnières africaines.

Dans tous les cas, les traders/égreniers apparaissent comme les interlocuteurs privés à cibler. C'est par leur intermédiaire que les organisations des producteurs qu'ils soutiennent pourraient être informées et mobilisées. Ainsi, quelle que soit la formule ci-dessus que le COS retiendra, le contact doit être maintenu avec ces traders/égreniers, ce qui n'empêche pas de poursuivre les relations avec les "cotton boards" à travers les ambassadeurs ACP.

Précisons, pour finir, qu'une analyse des préoccupations des différents acteurs rencontrés est déjà disponible en tant qu'élément du chantier "Élaboration d'un cadre cohérent des interventions et d'un programme consolidé des appuis au coton".